

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01254 Numéro SIREN : 412 341 893 Nom ou dénomination : BESTEK
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt 2595

PLASSYS-BESTEK
Société par actions simplifiée
au capital de 191.250 euros
Siège social : 14 rue de la Gare
91630 Marolles en Hurepoix
4 1 2 3 4 1 8 9 3 RCS EVRY

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 30 JUIN 2022

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le : **14 AVR. 2023**

Numéro : **2598**

Le trente juin 2022, Marolles en Hurepoix,

HELIOT INVESTISSEMENT Sarl, au capital de 3.540.000 euros,
dont le siège social est 15 rue de la Source 78540 MILLEMONT,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 499278539 RCS Versailles,
représentée par Luc Heliot, agissant en qualité de Gérant.
Associée unique de la Société PLASSYS-BESTEK,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 DECEMBRE ont été établis par Luc Heliot, Président non associé.

Les comptes annuels de l'exercice ont été adressés le 03 JUIN 2022 à l'associée unique, soit dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le 31 DECEMBRE.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social à partir du 03 JUIN 2022.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, connaissance prise, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 438.306 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Ch

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 2133 euros, ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 555 euros.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 438.306 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 438.306 euros.**

Affectation

Report à nouveau :

- **Au report à nouveau, soit 3.968.827 euros.**
- **Solde du report à nouveau, soit 4.407.133 euros.**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 5.033.278 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.



Présentation des comptes annuels 2021

PCLASSYS - BESTEK

14 RUE DE LA GARE
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
0164562000

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 14 RUE DE LA GARE 91630 MAROLLES EN HUREPOIX		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 4 1 2 3 4 1 8 9 3 0 0 0 1 1		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 0 2 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (I) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	83 181 58 395 24 786
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	139 515 47 348 92 167
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	842 081 210 186 631 894
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	339 111 115 812 223 299
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	28 733 28 733
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	25 000 25 000
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	6 168 6 168
	TOTAL (II) BJ		BK	1 463 789 431 741 1 032 047
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	412 025 412 025
		En cours de production de biens BN	BO	2 723 899 2 723 899
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	215 172 215 172
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 005 193 19 393 2 985 799
		Autres créances (3) BZ	CA	666 695 666 695
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	142 490 142 490
	DIVERS	Disponibilités CF	CG	1 304 771 1 304 771
		Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	11 543 11 543
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	CK	8 481 787 19 393 8 462 394	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	9 945 576 451 135 9 494 441	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :	
		Créances :		

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		PLASSYS - BESTEK		Néant ☐		*			
				Exercice N					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 191 250)			DA	191 250				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	415 004				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC					
	Réserve légale (3)			DD	19 890				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG					
	Report à nouveau			DH	3 968 827				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	438 306				
	Subventions d'investissement			DJ					
	Provisions réglementées *			DK					
	TOTAL (I)			DL	5 033 278				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM					
	Avances conditionnées			DN					
	TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	223 094				
	Provisions pour charges			DQ					
	TOTAL (III)			DR	223 094				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS					
	Autres emprunts obligataires			DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	354 436				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	860 149				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	738 352				
	Dettes fiscales et sociales			DY	458 141				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ					
	Autres dettes			EA	44 956				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 782 036				
TOTAL (IV)			EC	4 238 069					
Ecart de conversion passif *			ED						
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 494 441					
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC			
			Écart de réévaluation libre			ID			
			Réserve de réévaluation (1976)			IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 273 547			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK							Néant		*
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	biens *	FD	950 631	FE	5 818 973	FF	6 769 604		
	Production vendue services*	FG	130 309	FH	23 425	FI	153 734		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 080 940	FK	5 842 398	FL	6 923 338		
	Production stockée*					FM	563 316		
	Production immobilisée*					FN	372 153		
	Subventions d'exploitation					FO	61 461		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	146 953		
	Autres produits (I) (11)					FQ	19 111		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 086 332		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	5 413 409	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(117 704)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	983 335	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	36 867	
	Salaires et traitements*						FY	955 519	
	Charges sociales (10)						FZ	380 535	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	146 502
		- dotations aux provisions						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	166 923
	Autres charges (12)						GE	8 519	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 973 905	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	112 427		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	55 334	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	55 334	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	638	
	Différences négatives de change						GS	24 302	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	24 940	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	30 394		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	142 821		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise PLASSYS - BESTEK		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 478
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	477 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	482 678
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	300 906
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	300 930
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	181 747
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(113 738)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 624 344
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 186 037
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	438 306
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
	facultatifs A6 obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION ELEMENTS ACTIFS		300 906	477 200
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK										Néant ☐		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.		TOTAL I				CZ	5 998	D8		D9		
		Frais d'établissement et de développement										
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	58 526	KE		KF	29 825	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP	91 140	KQ		KR	50 269	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS	751 864	KT		KU	518 920	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	74 700	KW		KX	199 557		
		Matériel de transport *			KY	11 619	KZ		LA	28 581		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	26 136	LC		LD	28 101		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	345 027		
	TOTAL III				LN	955 459	LO		LP	1 170 455		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	25 000	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 149	1U		1V	20			
TOTAL IV				LQ	31 149	LR		LS	20			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 051 132	ØH		ØJ	1 200 299			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.		TOTAL I		IN	CØ	5 998	DØ	D7				
		Frais d'établissement et de développement										
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO	LV	5 170	LW	83 181	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC					
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	139 515	MI					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	842 081	ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	248 624	MO					
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	40 200	MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	50 287	MU					
		Emballages récupérables et divers*	IX	MV	MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB					
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	28 733	NF					
	TOTAL III		IY	NG	NH	1 349 439	NI					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW				
		Autres participations		IØ	ØX	ØY	25 000	ØZ				
Autres titres immobilisés		I1	2B	2C		2D						
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	6 168	2G						
TOTAL IV		I3	NJ	NK	31 168	2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	1 463 789	ØM						

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2022

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: PLASSYS - BESTEK Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise PLASSYS - BESTEK										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY	5 998	EL		EM	5 998	EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	58 526	PF	5 039	PG	5 170	PH	58 395						
TOTAL I		RK	64 524	RM	5 039	RN	11 168	RO	58 395						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	33 608	PW	15 635	PX	1 894	PY	47 348						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	221 948	QA	116 036	QB	127 797	QC	210 186						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	72 782	QE	1 605	QF	25 634	QG	48 754						
	Matériel de transport	QH	11 619	QI	28 581	QJ		QK	40 200						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 621	QM	8 188	QN	3 950	QO	26 858						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	362 578	QV	170 044	QW	159 275	QX	373 346						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	427 102	ØP	175 083	ØQ	170 443	ØR	431 741						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		Colonnes 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonnes 2 Mode dégressif		Colonnes 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonnes 4 Différentiel de durée et autres		Colonnes 5 Mode dégressif		Colonnes 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général des ventes (NP + NQ + NR)		NW			Total général des ventes (NS + NT + NU)		NY			Total général des ventes (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		PLASSYS - BESTEK		Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UE	UF	
	- financières	UG	UG	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	6 168	UV		UW	6 168			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	19 393				19 393			
	Autres créances clients				UX	2 985 799		2 985 799					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	6 693		6 693					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	141 340		141 340					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	404 669		404 669					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	77 245		77 245					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	36 747		36 747					
	Charges constatées d'avance				VS	11 543		11 543					
	TOTAUX				VT	3 689 599	VU	3 664 037	VV	25 561			
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	354 425		250 052		104 373				
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	738 352		738 352						
Personnel et comptes rattachés				8C	162 760		162 760						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	157 123		157 123						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	125 685		125 685						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	12 573		12 573						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	11		11						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	44 956		44 956						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	1 782 036		1 782 036						
TOTAUX				VY	3 377 920	VZ	3 273 547		104 373				
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK									
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032													

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122021	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA	438 306	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	445			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	445			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	1 688			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	440 439	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	1 650	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)								ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)		L5	XF
		Sociétés investissements immobiliers créées (art. 208C)		Sociétés investissements immobiliers créées (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 undecies)		PA	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV	Bassin d'emplois à redynamiser (art.44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Basin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	113 738				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	115 388
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	325 051		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	325 051
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise PLASSYS - BESTEK

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise PLASSYS - BESTEK

[illegible]

Désignation de l'entreprise PLASSYS - BESTEK		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	449 909	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	325 051
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	124 858
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	124 858
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	166 396
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
TAXE SUR LES BUREAUX	9K	1 663	9L 1 650
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise PLASSYS - BESTEK										Néant ☐		*			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	3 784 151			AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB				
									- Autres réserves		ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	184 677				Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			ØF	3 968 827				Report à nouveau		ZG	3 968 827			
										(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	3 968 827
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT		274 841				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)								XQ		108 689				
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS		54 820				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		38 829				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST		506 156				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ		983 335				
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		14 162			
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z		22 705			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX		36 867			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY		160 447				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		753 214				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB		877 027				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		%				
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 sinon 0 ZR						
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH						
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15%		JK	Plus-values à 0%		JL					
			Plus-values à 19%		JM	Imputations		JC							
Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%		JO							
			Plus-values à 19%		JP	Imputations		JF							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0															
N° SIRET de la société mère du groupe JJ															

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	SSDR 150 - 15062020	109 491		18 538	90 953
	2	SSDR 150 - 23092019	106 228		33 411	72 817
	3	SSDR 150 - 23092019	106 228		37 660	68 568
	4	SSDR 150 - 23092019	106 228		37 660	68 568
	5	LOGICIEL	11 168		11 168	
	6	MATERIEL IN	3 950		3 950	
	7	GRUE ATELIER 13012009	528		528	
	8	TRAVAUX AME 28022002	1 894		1 894	
	9	REFECTION P	8 769		8 769	
	10	INSTALLATIO 22061997	15 721		15 721	
	11	ENSEIGNE LU	1 143		1 143	
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
					19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	118 600		27 647				
	2	118 600		45 783				
	3	120 000		51 432				
	4	120 000		51 432				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
			176 294					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒
--	--	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
	1 ter et 1 quater du CGI)	N-6			
	(à préciser) au titre de :	N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2022

Désignation de l'entreprise : <u>PLASSYS - BESTEK</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PLASSYS - BESTEK		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	21	
dont apprentis	YF	3	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 923 338	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	176 294	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	7 099 632	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	19 111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	372 153	
Subventions d'exploitation reçues	OF	61 461	
Variation positive des stocks	OD	681 020	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	1 133 745	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	5 413 409	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	874 646	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	108 689	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	8 519	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	6 405 263	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 828 115
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 828 115	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	7 099 632	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	21	
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012021
	GZ	au	31122021
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant



EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 2 1

N° SIRET 4 1 2 3 4 1 8 9 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PLASSYS - BESTEK

ADRESSE (voie) 14 RUE DE LA GARE

CODE POSTAL 91630

VILLE MAROLLES EN HUREPOIX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 12500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination HELIOT INVESTISSEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 4 9 9 2 7 8 5 3 9 % de détention 100 Nb de parts ou actions 12500
Adresse : N° 15 Voie RUE DE LA SOURCE
Code Postal 78540 Commune MILLEMONT Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

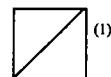
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 4 1 2 3 4 1 8 9 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PLASSYS - BESTEK

ADRESSE (voie) 14 RUE DE LA GARE

CODE POSTAL 91630

VILLE MAROLLES EN BUREPOIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	BESTDIAM	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 2 4 1 7 5 2 8	% de détention	100		
Adresse :	N° 33	Voie	RUE DAUTANCOURT	Code Postal	75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le 01012021

et clos le 31122021

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

x

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
PLASSYS - BESTEK 14 14 RUE DE LA GARE 91630 MAROLLES EN HUREPOIX France	14 14 RUE DE LA GARE 91630 MAROLLES EN HUREPOIX
SIRET 41234189300011	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées FABRICATION EQUIPEMENTS SCIENTIFIQU Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 50 C
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 13052022 Lieu : MAROLLES EN HRPX Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : HELIOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2022)

Si déposé néant, cochez la case : ☒

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVL imputée sur les PVL de l'exercice			
MVL réalisée au cours de l'exercice			
MVL restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

ANNEXE LIBRE MODELE 01

Titre du document : DECISION AGREMENT REPORT DEFICIT EN DATE
DU 01/10/2021 ART 2 DE LA DECISION

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

x

Titre de la colonne : REPORT DEFICIT

SELON L ARTICLE 209 DU CODE GENERAL DES IMPOTS, SUITE A L OPERATION DE FUSION ABSORPTION DE LA SAS STRATECH
(SIREN 499 309 219) SISE 14 RUE DE LA GARE - 91630 MAROLLES EN HUREPOIX AU PROFIT DE LA SASU BESTEK D UN MONTANT
DE 449 909 EUROS.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

Exercice ouvert le	01/01/2021	Clos le	31/12/2021
--------------------	------------	---------	------------

Désignation, adresse et n° SIREN de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé		Société anonyme par actions simplifiée PLASSYS - BESTEK 14 14 RUE DE LA GARE 91630 MAROLLES EN HUREPOIX FR 412341893		Code NACE	2899B
				Activités	
Ancienne adresse en cas de changement					
- Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223A du CGI)*			CX		
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée.					
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)			DX		
Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche au titre de l'année N*			AZ		
- Entreprises nouvelles créées au cours de l'année N	BZ		Préciser la date de début d'activité (cf. notice)		
- PME au sens communautaire *	KZ	x	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf. notice)		
- Chiffre d'affaires HT	DZ	6 923 338			
- Nombre de salariés	CZ	21	- Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	10
			- Nombre de «jeunes docteurs» (si dépenses déclarées ligne 1-5)		FZ
- Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS*	IZ		- Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*		GZ

* Cocher la case correspondante

I- DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE N	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	96 719
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	140 721
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 * 75%) + [(ligne 3 + ligne 4) * 43 %] + ligne 5	6	133 049

Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	370 489
Prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation(à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	570
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	371 059

DÉPENSES DE SOUS TRAITANCE (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069- A - 2- SD)		ANNÉE CIVILE N	
ORGANISMES PUBLICS			
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale, avec un lien de dépendance : en France : à l'étranger :	15a		
	15b		
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale, sans lien de dépendance : (indiquer le double du montant) en France : à l'étranger :	16a		14 640
	16b		
Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics mentionnés aux lignes lignes 15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17		14 640
ORGANISMES PRIVÉS			
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance : en France : à l'étranger :	18a		
	18b		
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance : en France : à l'étranger :	19a		
	19b		
Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)	20		
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) * 3], reporter le montant indiqué ligne 20 Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) * 3], reporter le résultat du calcul précité	21		
TOTAL DES DÉPENSES DE SOUS TRAITANCE			
Total des opérations de sous traitance :(ligne 17 + ligne 21)	22		14 640

Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance : <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23</i> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23</i> <i>Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21</i>	23	
Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance (ligne 16a + ligne 16b + ligne 19a + ligne 19b) à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 - ligne 23)	24	14 640
Plafonnement général des dépenses de sous traitance - Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a,b et 16a,b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25 - Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b) (lignes 16a,b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25 - Sont complétées [(les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a et/ou 19b)] + (lignes 16a et/ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25	25	2 000 000
Montant total des dépenses de sous traitance après plafonnements <i>Si la somme des lignes 23 et 24 n'excède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26</i> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à la ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26</i>	26	14 640

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE	ANNÉE CIVILE N	
Montant des dépenses de recherche (ligne 14 + ligne 26)	27	385 699
Montant des subventions publiques remboursables ou non	28a	
Pour les sous-traitants, le montant des sommes encaissées au titre des opérations de recherche qui leur ont été confiées	28b	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	29	6 571
Montant des remboursements de subventions publiques	30	
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 27 - ligne 28a - ligne 28b - ligne 29 + ligne 30)	31a	379 128
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	31b	

II- DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE N	
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursable ou non	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	36	
Montant des remboursements de subventions publiques	37	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 34 - ligne 35 - ligne 36 + ligne 37)	38a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	38b	

MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 31a + ligne 38a)	39a	379 128
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 31b + ligne 38b)	39b	

III-CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION
--

A. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a N'EXCÈDENT PAS 100 000 000 €
--

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE
--

Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a	379 128
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b)	40b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 40a - ligne 40b) × 30 % + ligne 40b x 50 %]	41	113 738
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a	113 738
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un DOM	43b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION

Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	44b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement [(ligne 44a - ligne 44b) × 30 % + ligne 44b x 50 %]	45	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupement assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM avant plafonnement	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	48	
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 49 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 50a Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € - montant ligne 48)	50a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	50b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	113 738
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un DOM (ligne 43b + ligne 50b)	51b	

B. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a SONT SUPÉRIEURES À 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE

Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31 dans la limite de 100 000 000 €)	52a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 €)	52b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche [(ligne 52a - ligne 52b) x 30 % + ligne 52b x 50%]	53	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a - 100 000 000 €)	54	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54*5%)	55	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un DOM	58b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION

Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	59b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 52a)	60	100 000 000
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 - Dépenses portées ligne 59 b dans la limite de la ligne 60) x 30 % + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 50 %]	61	
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 59a - ligne 60) > 0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a - ligne 60) * 5%]	62	

Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a Si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65 Si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM	68b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)	69a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un DOM (ligne 58b + ligne 68b)	69b	

IV. CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION ENGAGÉES PAR LES ENTREPRISES COMMUNAUTAIRES

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE N	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	70	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	71	
Autres dépenses de fonctionnement [(ligne 70 * 75%) + (ligne 71 * 43%)]	72	
Dotations aux amortissements, frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale, frais de dépôt de dessins et modèles	73	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale, dessins et modèles	74	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	75	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (ligne 70 + ligne 71 + ligne 72 + ligne 73 + ligne 74 + ligne 75)	76	
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €)	77	
Montant des subventions publiques remboursables ou non	78	
Pour les sous-traitants, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiées	79	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	80	
Montant des remboursements de subventions publiques	81	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 77 - ligne 78 - ligne 79 - ligne 80 + ligne 81)	82a	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	82b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité Corse	82c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité Corse	82d	
Montant total du crédit d'impôt [(ligne 82a - ligne 82b - ligne 82c - ligne 82d) x 20 % + ligne 82b x 40% + ligne 82c x 40% + ligne 82d x 35%]	83	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87c)	84	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 83 + ligne 84)	85a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un DOM	85b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité Corse	85c	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 51a ou 69a + ligne 85a)	86a	113 738
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un DOM (ligne 51b ou 69b + ligne 85b)	86b	

V - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° de SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		Pour dépenses de recherche		Pour dépenses de collection		Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		87a		87b		87c	

VI - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de société de personnes et n° de SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		Pour dépenses de recherche		Pour dépenses de collection		Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		88a		88b		88c	

VII-UTILISATION DE LA CRÉANCE

VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

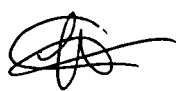
VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-3. Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances dont la mobilisation est demandée	89	
--	----	--

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n° 2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

VIII - SIGNATURE

A	MAROLLES EN HUREPOIX				Le	13052022
Nom, Qualité	M	HELIOT LUC	PRESIDENT			



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise PLASSYS - BESTEK
Adresse 14 14 RUE DE LA GARE 91630 MAROLLES EN HUREPOIX

du 01012021
au 31122021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	M PATTARD LUC INGENIEUR				37 RUE DE L'ABBAYE 92160 ANTONY			
2	M CHAUDUN BENOIT RESPONSABLE MAINTENANCE MACHINE				20 RUE CHARLES PERRAULT 91170 VIRY CHATILLON			
3	M AUCLAIR SYLVAIN INGENIEUR				56 RESIDENCE DES CENDRENNES 91180 SAINT GERMAIN LES A			
4	M TODORAN ALEXANDRU INGENIEUR MATERIAUX				MOULIN DE VEAUX 91580 ETRECHY			
5	M MESBAHI AMINE INGENIEUR RECHERCHE				11 RUE DE LA MAIRIE 91660 ESTOUCHES			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❷)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❸)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❹)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❺)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❻)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❿)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	71 298		64	71 362				71 362
2	63 290		6 979	70 269				70 269
3	50 475		4 496	54 970				54 970
4	49 744		3 854	53 599				53 599
5	54 174		375	54 549				54 549
6								
7								
8								
9								
10								
**	288 981		15 768	304 750				304 750

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	86
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 029
Totaux	3 114

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2021 (total col. 9 + total col. 10) ⑩	307 864	- de l'exercice 2021 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	284 161	- de l'exercice précédent ⑩	128 906
Nom et qualité du signataire M HELIOT LUC PRESIDENT		À MAROLLES EN HUREPOIX, le 11052022 Signature,	

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES



N° 2067-BIS-SD

Article 2038A du CGI

RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

	PLASSYS - BESTEK		
	41234189300011		01012021 31122021

Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (2)				

Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (3)				

Rémunérations de services, payées ou dues

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (4)				

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

PLASSYS - BESTEK

Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	83 181	58 395	24 786	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	83 181	58 395	24 786	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	139 515	47 348	92 167	57 532
Installations techniques, matériel et outillage industriel	842 081	210 186	631 894	529 916
Autres immobilisations corporelles	339 111	115 812	223 299	5 433
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	28 733		28 733	
TOTAL immobilisations corporelles :	1 349 439	373 346	976 093	592 882
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	25 000		25 000	25 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 168		6 168	6 149
TOTAL immobilisations financières :	31 168		31 168	31 149
ACTIF IMMOBILISÉ	1 463 789	431 741	1 032 047	624 030
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	412 025		412 025	294 321
Stocks d'en-cours de production de biens	2 723 899		2 723 899	2 160 583
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	3 135 924		3 135 924	2 454 904
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	215 172		215 172	
Créances clients et comptes rattachés	3 005 193	19 393	2 985 799	1 130 656
Autres créances	666 695		666 695	350 045
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 887 059	19 393	3 867 666	1 480 701
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	142 490		142 490	131 181
Disponibilités	1 304 771		1 304 771	3 548 085
Charges constatées d'avance	11 543		11 543	11 122
TOTAL disponibilités et divers :	1 458 804		1 458 804	3 690 388
ACTIF CIRCULANT	8 481 787	19 393	8 462 394	7 625 993

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes remboursement des obligations
Écarts de conversion actif

TOTAL GÉNÉRAL	9 945 576	451 135	9 494 441	8 250 023
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	191 250	198 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	415 004	230 311
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	19 890	19 890
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 968 827	3 784 151
Résultat de l'exercice	438 306	184 677
TOTAL situation nette :	5 033 278	4 417 929
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 033 278	4 417 929

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	223 094	146 953
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	223 094	146 953

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	354 436	1 000 000
TOTAL dettes financières :	354 436	1 000 000
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	860 149	
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	738 352	782 959
Dettes fiscales et sociales	458 141	253 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 956	38 486
TOTAL dettes diverses :	1 241 449	1 074 859
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 782 036	1 610 282
DETTES	4 238 069	3 685 141

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	9 494 441	8 250 023
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	950 631	5 818 973	6 769 604	5 483 964
Production vendue de services	130 309	23 425	153 734	69 978
Chiffres d'affaires nets	1 080 940	5 842 398	6 923 338	5 553 942
Production stockée			563 316	838 572
Production immobilisée			372 153	215 068
Subventions d'exploitation			61 461	18 758
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			146 953	134 041
Autres produits			19 111	27 730
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 086 332	6 788 111
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 413 409	4 431 051
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(117 704)	(60 932)
Autres achats et charges externes			983 335	1 226 714
TOTAL charges externes :			6 279 040	5 596 833
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			36 867	29 585
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			955 519	648 654
Charges sociales			380 535	228 824
TOTAL charges de personnel :			1 336 054	877 478
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146 502	125 374
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			166 923	146 953
TOTAL dotations d'exploitation :			313 425	272 327
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			8 519	3 468
CHARGES D'EXPLOITATION			7 973 905	6 779 692
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			112 427	8 419

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	112 427	8 419
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		36
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	55 334	28 209
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	55 334	28 245
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	638	
Différences négatives de change	24 302	56 400
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	24 940	56 400
RÉSULTAT FINANCIER	30 394	(28 155)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	142 821	(19 736)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 478	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	477 200	231 773
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	482 678	231 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	300 906	82 807
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	300 930	82 807
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	181 747	148 966
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(113 738)	(55 447)
TOTAL DES PRODUITS	8 624 344	7 048 129
TOTAL DES CHARGES	8 186 037	6 863 452
BÉNÉFICE OU PERTE	438 306	184 677

Annexe

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES:

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant les nouvelles règles comptables en fonction de leur durée d'utilité pour la société. un test de dépréciation est effectué à la clôture de l'exercice afin de s'assurer de la réalité des valeurs demeurant à l'actif de la société.

Le mode d'amortissement est le mode linéaire; et lorsque la législation l'autorise, le mode dérogatoire pour la partie correspondant à la différence avec le mode linéaire.

Les durées de vie prévues pour les divers composants immobilisés sont:

Agencements et aménagements des constructions	: 5 - 10 ans
Installations Techniques	: 5 - 10 ans
Matériels et outillages industriels	: 1 - 10 ans
Matériel de Bureau	: 3 - 5 ans
Matériel de transport	: 5 ans

STOCKS:

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entre - premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend prix d'achat et frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur d'inventaire.

CREANCES:

Elles sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nominale.

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

PLASSYS - BESTEK

Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	5 998		
Autres immobilisations incorporelles	58 526		29 825
TOTAL immobilisations incorporelles :	64 524		29 825
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	91 140		50 269
Installations techniques et outillage industriel	751 863		518 920
Installations générales, agencements et divers	74 700		199 557
Matériel de transport	11 619		28 580
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 136		28 101
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			345 027
TOTAL immobilisations corporelles :	955 459		1 170 455
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	25 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 149		20
TOTAL immobilisations financières :	31 149		20
TOTAL GÉNÉRAL	1 051 132		1 200 300

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		5 998		
Autres immobilisations incorporelles		5 170	83 181	
TOTAL immobilisations incorporelles :		11 168	83 181	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales		1 894	139 515	
Install. techn., matériel et out. industriels		428 703	842 081	
Inst. générales, agencements et divers		25 634	248 624	
Matériel de transport			40 200	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		3 950	50 287	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		316 294	28 733	
TOTAL immobilisations corporelles :		776 475	1 349 439	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			25 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			6 168	
TOTAL immobilisations financières :			31 168	
TOTAL GÉNÉRAL		787 643	1 463 788	

Amortissements

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	5 998		5 998	
Autres immobilisations incorporelles	58 526	5 039	5 170	58 395
TOTAL immobilisations incorporelles :	64 524	5 039	11 168	58 395
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	33 608	15 635	1 894	47 348
Installations techn. et outillage industriel	221 948	116 036	127 797	210 186
Inst. générales, agencements et divers	72 782	1 605	25 634	48 754
Matériel de transport	11 619	28 580		40 200
Mat. de bureau, informatique et mobil.	22 621	8 188	3 950	26 858
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	362 578	170 044	159 275	373 346
TOTAL GÉNÉRAL	427 102	175 083	170 443	431 741

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges		56 171		56 171
Prov. pour garant. données aux clients	146 953	166 923	146 953	166 923
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	146 953	223 094	146 953	223 094
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	19 393			19 393
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	19 393			19 393
TOTAL GÉNÉRAL	166 346	223 094	146 953	242 487

Charges et Produits Constatés d'Avance

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	11 543	1 782 035
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	11 543	1 782 036

Charges à Payer

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

Montant

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 330
Dettes fiscales et sociales	267 346
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	11 641

TOTAL

364 317

Produits à Recevoir

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

Montant

Immobilisations financières

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances

Créances clients et comptes rattachés

712 204

Personnel

Organismes sociaux

6 693

État

44 414

Divers, produits à recevoir

5 478

Autres créances

Valeurs Mobilières de Placement

Disponibilités

TOTAL

768 789

État des Échéances des Créances et Dettes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 168		6 168
TOTAL de l'actif immobilisé :	6 168		6 168
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	19 393		19 393
Autres créances clients	2 985 799	2 985 799	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 693	6 693	
État - Impôts sur les bénéfices	141 340	141 340	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	404 669	404 669	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	77 245	77 245	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	36 747	36 747	
TOTAL de l'actif circulant :	3 671 888	3 652 494	19 393
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 543	11 543	
TOTAL GÉNÉRAL	3 689 599	3 664 037	25 561

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	354 425	250 052	104 373	
Fournisseurs et comptes rattachés	738 352	738 352		
Personnel et comptes rattachés	162 760	162 760		
Sécurité sociale et autres organismes	157 123	157 123		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	125 685	125 685		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 573	12 573		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	11	11		
Autres dettes	44 956	44 956		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 782 036	1 782 036		
TOTAL GÉNÉRAL	3 377 920	3 273 547	104 373	

Engagements Financiers

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS

Montant

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

843 345

Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités

Autres engagements donnés :

TOTAL

843 345

ENGAGEMENTS RECUS

Montant

Avals et cautions et garanties

843 345

Autres engagements reçus :

TOTAL

843 345

Composition du Capital Social

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	12500	15,3
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	12500	15,3

Détail des comptes

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles	83 181,00	58 394,93	24 786,07		24 786,07	
208000 AUTRES IMMOB. INCORPORE	83 181,00		83 181,00		83 181,00	
280800 AMORTIS. AUTRES IMMOBIL.		58 394,93	-58 394,93		-58 394,93	
Immobilisations corporelles						
Constructions	139 515,07	47 348,42	92 166,65		92 166,65	
213500 INSTALLATIONS GENERALES	139 515,07		139 515,07		139 515,07	
281350 AMORTISS. IMMOBIL. INSTAL.		47 348,42	-47 348,42		-47 348,42	
Inst. tech., matériel et out. industriels	842 080,79	210 186,43	631 894,36		631 894,36	
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	251 324,92		251 324,92		251 324,92	
215430 SSDR 150	477 730,15		477 730,15		477 730,15	
215500 OUTILLAGE INDUSTRIEL	57 583,96		57 583,96		57 583,96	
215700 AGENCEMENTS ET AMENAG	55 441,76		55 441,76		55 441,76	
281540 AMORTISSEMENT MATERIEL I		87 523,41	-87 523,41		-87 523,41	
281543 AMORTISSEMENTS SSDR 150		57 433,44	-57 433,44		-57 433,44	
281550 AMORTISSEMENT OUTILLAGE		35 101,06	-35 101,06		-35 101,06	
281570 AMORTISS AGENC AMENAG		30 128,52	-30 128,52		-30 128,52	
Autres immobilisations corporelles	339 110,58	115 811,61	223 298,97		223 298,97	
218100 INSTALLATIONS GENERALES	248 623,72		248 623,72		248 623,72	
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	40 199,68		40 199,68		40 199,68	
218300 MATERIEL BUREAU, INFORM	44 390,44		44 390,44		44 390,44	
218400 MOBILIER	5 896,74		5 896,74		5 896,74	
281810 AMORTISSEMENT INSTALL. AG		48 753,67	-48 753,67		-48 753,67	
281820 AMORTISSEMENT VEHICULE		40 199,68	-40 199,68		-40 199,68	
281830 AMORTISSEMENT MATERIEL		24 332,47	-24 332,47		-24 332,47	
281840 AMORTISSEMENT MOBILIER		2 525,79	-2 525,79		-2 525,79	
Avances et acomptes	28 732,81		28 732,81		28 732,81	
238000 AVANC. ACOMP. VERSES CD	28 732,81		28 732,81		28 732,81	
Immobilisations financières						
Autres participations	25 000,00		25 000,00		25 000,00	
261010 BESTDIAM	25 000,00		25 000,00		25 000,00	
Autres immobilisations financières	6 168,25		6 168,25		6 168,25	
275000 DEPOTS SCI LES Puits BLA	4 678,25		4 678,25		4 678,25	
275100 DEPOTS	1 490,00		1 490,00		1 490,00	
TOTAL (II)	1 463 788,50	431 741,39	1 032 047,11		1 032 047,11	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Matières premières, approvisionnements	412 024,83		412 024,83		412 024,83	
311000 STOCK MATIERES	412 024,83		412 024,83		412 024,83	
En cours de production de biens	2 723 899,03		2 723 899,03		2 723 899,03	
331000 PRODUITS EN COURS	2 723 899,03		2 723 899,03		2 723 899,03	
Avances et acptes versés sur cdes	215 171,70		215 171,70		215 171,70	
4010194 ALLAIN VALERY ET ASSOCI	35 211,62		35 211,62		35 211,62	
4010644 FLUIDES CONCEPT	97 371,21		97 371,21		97 371,21	
4010703 GREFFE	54,91		54,91		54,91	
4010929 IONAUTICS AB	6 787,50		6 787,50		6 787,50	
4011112 KREAGRAFIKA	758,25		758,25		758,25	
4011602 LA POSTE	86,91		86,91		86,91	
4011908 SAIREM	74 901,30		74 901,30		74 901,30	
Créances						

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur En %
Clients et comptes rattachés	3 005 192,62	19 393,21	2 985 799,41		2 985 799,41
4110110 APPLIED DIAMOND COATIN	7 675,96		7 675,96		7 675,96
4110210 BAOSON INDUSTRIAL LIMIT	117 008,00		117 008,00		117 008,00
4110213 BRIGHT SOLUTION SGP	104 016,00		104 016,00		104 016,00
4110337 COLLEGE DE FRANCE	2 017,20		2 017,20		2 017,20
4110349 CEA TECH - NOUVELLE AQU	102 480,00		102 480,00		102 480,00
4110414 DIAMTEK PRIVATE LIMITED	711 600,00		711 600,00		711 600,00
4110611 FORSCHUNGSZENTRUM J_L	605 600,00		605 600,00		605 600,00
4110701 CNRS GEMAC	328,80		328,80		328,80
4110918 INSTITUT OPTIQUE	5 196,00		5 196,00		5 196,00
4110930 INSTITUT POLYTECHNIQUE	1 346,40		1 346,40		1 346,40
4110936 INSTITUT PHOTOVOLTA=QU	8 454,00		8 454,00		8 454,00
4110952 IQM FINLAND OY	235 600,00		235 600,00		235 600,00
4111235 LYNRED	338,40		338,40		338,40
4111316 MIT LINCOLN LABORATORY	5 518,17		5 518,17		5 518,17
4111506 ORICAS IMPORT & EXPORT	225 000,00		225 000,00		225 000,00
4111507 CNRS DELEGATION OCCITAN	15 600,00		15 600,00		15 600,00
4111606 POLE EMPLOI	1 999,68		1 999,68		1 999,68
4111610 PRAVARTAKA	200,00		200,00		200,00
4111916 STMICROELECTRONICS	216,00		216,00		216,00
4111941 SONANI JEWELS PVT LTD	120 000,00		120 000,00		120 000,00
4112116 UNIVERSITE PARIS-SUD	3 400,80		3 400,80		3 400,80
416000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGI	19 393,21		19 393,21		19 393,21
418000 CLIENTS FACTURES A ETABL	58 900,00		58 900,00		58 900,00
418400 CLIENTS FACTURES A ETABL	653 304,00		653 304,00		653 304,00
491000 PROVIS. POUR DEPREC. CP		19 393,21	-19 393,21		-19 393,21
Autres créances	666 695,07		666 695,07		666 695,07
409700 FOURNISS. AVOIR A RECEVO	296,07		296,07		296,07
409740 ANP FOURNISSEURS TVA 20%	26 426,80		26 426,80		26 426,80
438700 PRODUITS A RECEVOIR	6 693,30		6 693,30		6 693,30
441010 ETATS SUBVENTIONS A REC	56 961,13		56 961,13		56 961,13
441030 ETATS SUBVENTIONS A REC	16 255,00		16 255,00		16 255,00
441040 ETATS SUBVENTION A RECE	4 029,22		4 029,22		4 029,22
444000 ETAT IMPOTS SUR LES BENE	141 340,00		141 340,00		141 340,00
445666 TVA DEDUCTIBLE 20 %	4 475,67		4 475,67		4 475,67
445830 REMBOURS. TAXES SUR CA	393 539,00		393 539,00		393 539,00
445862 TVA SUR FACTURES NON PA	0,11		0,11		0,11
445863 TVA SUR FACTURES NON PA	6 645,49		6 645,49		6 645,49
445866 TVA SUR FACTURES NON PA	8,78		8,78		8,78
467200 TICKETS RESTAURANT	4 318,00		4 318,00		4 318,00
467400 CHAUDUN AVANCE 09/01	228,67		228,67		228,67
468700 PRODUITS A RECEVOIR	5 477,83		5 477,83		5 477,83
Divers					
Valeurs mobilières de placement	142 490,11		142 490,11		142 490,11
506500 CAT MENSUEL \$	142 490,11		142 490,11		142 490,11
Disponibilités	1 304 770,80		1 304 770,80		1 304 770,80
512010 CIC ORSAY ENTREPRISES	871 358,70		871 358,70		871 358,70
512020 BNP PARIBAS	220 795,07		220 795,07		220 795,07
512410 CIC DOLLAR	211 057,74		211 057,74		211 057,74
512420 CIC JPY	1 150,48		1 150,48		1 150,48
530000 CAISSE	241,65		241,65		241,65
531400 CAISSE DOLLARS	92,56		92,56		92,56
531410 CAISSE LIVRE SYRIENNE	0,19		0,19		0,19
531420 CAISSE RUBLES	14,07		14,07		14,07
531430 CAISSE DOLLARS CANADIEN	12,96		12,96		12,96
531450 CAISSE CHF	8,45		8,45		8,45
531480 CAISSE CZK	28,36		28,36		28,36
531490 CAISSE INR	10,57		10,57		10,57
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avances	11 542,86		11 542,86		11 542,86
486000 CHARGES CONSTATEES D'A	11 542,86		11 542,86		11 542,86
TOTAL (III)	8 481 787,02	19 393,21	8 462 393,81		8 462 393,81

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net	Net N-1	Variation	
			31/12/2021	31/12/2020	En valeur	En %
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	9 945 575,52	451 134,60	9 494 440,92		9 494 440,92	

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	191 250,00		191 250,00	
101000 CAPITAL	191 250,00		191 250,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	415 003,98		415 003,98	
104200 PRIMES DE FUSION	415 003,98		415 003,98	
Réserve légale	19 890,00		19 890,00	
106100 RESERVE LEGALE	19 890,00		19 890,00	
Report à nouveau	3 968 827,47		3 968 827,47	
110000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDIT	3 968 827,47		3 968 827,47	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	438 306,44		438 306,44	
TOTAL (I)	5 033 277,89		5 033 277,89	
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	223 093,94		223 093,94	
151100 PROVISIONS POUR LITIGES	56 171,10		56 171,10	
151200 PROV. GARANT. DONNEES AUX CLIE	166 922,84		166 922,84	
TOTAL (III)	223 093,94		223 093,94	
DETTES				
Emprunts et dettes financières divers	354 435,68		354 435,68	
168110 PRET PGE CIC	354 424,80		354 424,80	
455200 COMPTE COURANT L. HELIOT	10,88		10,88	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	860 149,00		860 149,00	
419110 ACOMPTE COMMANDE CLIENTS	529 150,00		529 150,00	
419120 ACOMPTE COMMANDES CLIENTS EXP	330 999,00		330 999,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	738 351,77		738 351,77	
4010003 6TA	12 980,40		12 980,40	
4010101 AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	216,88		216,88	
4010108 ATI	1 242,18		1 242,18	
4010110 APORE	962,16		962,16	
4010121 ADP FRANCE	772,89		772,89	
4010177 AIR CLIMATISATION SERVICE	42 920,55		42 920,55	
4010184 AMB	2 922,00		2 922,00	
4010192 AREMI	4 908,00		4 908,00	
4010203 BAFA	2 613,37		2 613,37	
4010205 BRUNEAU	2 646,79		2 646,79	
4010210 BOUYGUES TELECOM	59,99		59,99	
4010306 CHEPTAIN GRAVURE	706,42		706,42	
4010308 CMT	13 593,60		13 593,60	
4010319 CHAMBRELAN	629,28		629,28	
4010336 CIANFARA CESIDIO	6 049,20		6 049,20	
4010355 CONCEPT METAL	583,20		583,20	
4010376 CFI	1 000,00		1 000,00	
4010403 DISTORING	44,76		44,76	
4010405 DIGI-KEY	285,42		285,42	
4010501 EAUREDIS	241,80		241,80	
4010502 EURALLIAGE	407,23		407,23	
4010504 EDWARDS	4 948,80		4 948,80	
4010509 EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE	186,20		186,20	
4010515 EDF ENTREPRISES	48,21		48,21	
4010517 ENGRENAGES H.P.C.	987,89		987,89	
4010519 EDITIONS TISSOT	267,98		267,98	
4010531 ELEC PARIS	27 648,00		27 648,00	
4010533 EURODIFROID	1 440,00		1 440,00	
4010535 EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	198,50		198,50	
4010545 EDWARDS VACUUM LLC	42 091,60		42 091,60	
4010601 FARNELL FRANCE	367,74		367,74	
4010604 FESTO	2 768,48		2 768,48	

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
4010608 FISHER BIOBLOCK SCIENTIFIC	374,76		374,76	
4010618 FEDEX	591,00		591,00	
4010640 FERRARI EXPEDITIONS FRANCE	270,00		270,00	
4010642 FRANCOIS CLEACH & ASSOCIES	9 632,00		9 632,00	
4010643 FCA GRAND OUEST	1 245,91		1 245,91	
4010702 GROUPE LA REVUE FIDUCIAIRE	1 704,92		1 704,92	
4010712 GEODIS	428,33		428,33	
4010822 HUMMEL CONNECTEURS	313,44		313,44	
4010913 IDEA EMBALLAGE	3 582,00		3 582,00	
4010928 INDUSTRIAL WATER SOLUTIONS - I	333,00		333,00	
4011002 JPG - STAPLES FRANCE	10,99		10,99	
4011107 KURT J. LESKER	6 192,72		6 192,72	
4011206 LEYBOLD FRANCE SAS	13 657,08		13 657,08	
4011220 LEGRAND SGM	693,24		693,24	
4011303 EMILE MAURIN	1 858,79		1 858,79	
4011310 MECASTER	489,60		489,60	
4011317 M. BRAUN INTERTGAS SYSTEME	11 820,70		11 820,70	
4011320 MISUMI EUROPA GMBH	1 717,15		1 717,15	
4011325 MDC VACUUM LIMITED	17 609,86		17 609,86	
4011330 MICRO CONTROLE SPECTRA PHYSICS	11 884,22		11 884,22	
4011336 MESSER FRANCE	9 560,18		9 560,18	
4011342 MAINFREIGHT	6 532,77		6 532,77	
4011358 MELLE MADELEINE	51,00		51,00	
4011360 MATERIA SUBLIME MECANICA DE PR	29 006,00		29 006,00	
4011402 NEYCO	40 779,93		40 779,93	
4011503 OTELO	2 302,62		2 302,62	
4011507 ORANGE FRANCE	37,99		37,99	
4011510 ORAPI HYGIENE	267,60		267,60	
4011514 OREXAD BRAMMER	1 431,87		1 431,87	
4011601 PFEIFFER VACUUM	5 574,90		5 574,90	
4011634 PECVD CONSEIL	2 328,20		2 328,20	
4011639 ECOLE POLYTECHNIQUE	960,00		960,00	
4011801 RS COMPONENTS	28 215,17		28 215,17	
4011809 RODRIGUEZ GMBH	643,15		643,15	
4011905 SAGE	1 277,00		1 277,00	
4011906 SOCOTEC INDUSTRIES	1 752,00		1 752,00	
4011907 SECM	23 846,40		23 846,40	
4011918 SWAGELOCK PARIS	1 003,20		1 003,20	
4011929 SGMTI	72 279,60		72 279,60	
4011941 SEFI	2 105,20		2 105,20	
4011947 SEPHAT	249,73		249,73	
4011956 SFR BUSINESS	46,67		46,67	
4011969 SONEPAR ILE DE FRANCE	2 222,80		2 222,80	
4011982 SONANI JEWELS PVT LTD	109 431,50		109 431,50	
4011987 SEMCO TECHNOLOGIES	8 939,46		8 939,46	
4012003 TELEMAR	737,44		737,44	
4012005 TEFID - GROUPE STN	343,54		343,54	
4012007 THERMOCOAX	3 995,93		3 995,93	
4012009 TECHNOMETAL	1 078,51		1 078,51	
4012019 TEAM VIEWER	68,21		68,21	
4012028 TC DIRECT	1 011,96		1 011,96	
4012040 TOUNETT	2 238,00		2 238,00	
4012101 UPS	832,58		832,58	
4012111 UCM	859,20		859,20	
4012115 UNIVERSITE DE LORRAINE	5 550,00		5 550,00	
4012205 VAT	14 749,20		14 749,20	
4012208 VP ELECTRONIQUE	3 249,60		3 249,60	
4012218 VACOM	623,82		623,82	
4012303 WITZENMANN	3 918,36		3 918,36	
401700 FOURNISSEURS RETENUE DE GARANT	1 771,47		1 771,47	
408110 FACT FOURNISSEUR NON PARVENUES	45 358,03		45 358,03	
408140 FNP FOURNISSEURS TVA 20%	39 872,92		39 872,92	
408160 FNP FOURNISSEURS TVA 10%	96,66		96,66	
408170 FNP FOURNISSEURS TVA 5.5%	2,17		2,17	
Dettes fiscales et sociales	458 141,17		458 141,17	
422000 COMITES ENTREPRISES	1 835,58		1 835,58	
428200 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	95 927,18		95 927,18	
428600 AUTRES CHARGES A PAYER	64 997,00		64 997,00	
431000 URSSAF	29 927,89		29 927,89	
437000 MALAKOFF PREVOYANCE	15 038,03		15 038,03	
437010 AXA PREVOYANCE	4 503,77		4 503,77	
437040 AG2R	10 535,58		10 535,58	

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	70 469,19		70 469,19	
438600 AUTRES CHARGES A PAYER	26 648,77		26 648,77	
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	3 268,74		3 268,74	
445626 TVA SUR IMMO 20 %	12 397,01		12 397,01	
445868 TVA SUR AVOIRS NON PARVENUS 20	4 404,47		4 404,47	
445877 TVA SUR FACTURES A ETABLIR 20	108 884,00		108 884,00	
448600 CHARGES A PAYER	9 303,96		9 303,96	
Autres dettes	44 955,97		44 955,97	
4110516 ETH ZURICH	300,00		300,00	
441930 AVANCE SUBVENTION PM'UP	32 831,73		32 831,73	
467100 NOTE DEPLACEMENT	183,10		183,10	
468600 CHARGES A PAYER	11 641,14		11 641,14	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Produits constatés d'avance	1 782 035,50		1 782 035,50	
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 450,38		17 450,38	
487020 PRODUITS CONSTATES AVANCE EXPO	1 567 345,12		1 567 345,12	
487030 PRODUITS CONSTATES AVANCE SS T	197 240,00		197 240,00	
TOTAL (IV)	4 238 069,09		4 238 069,09	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	9 494 440,92		9 494 440,92	

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de biens	-4 868 341,73		-4 868 341,73	
701000 VENTES PRODUITS FINIS 20%	950 631,10		950 631,10	
701020 VENTES EXPORTS CEE	-1 728 809,50		-1 728 809,50	
701060 VENTES EXPORT H. CEE	-4 090 163,33		-4 090 163,33	
Production vendue de services	153 734,00		153 734,00	
Chiffres d'affaires nets	6 923 337,96		6 923 337,96	
Production stockée	563 316,07		563 316,07	
713310 PRODUITS EN COURS	563 316,07		563 316,07	
Production immobilisée	372 153,15		372 153,15	
722000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	372 153,15		372 153,15	
Subvention d'exploitation	61 461,38		61 461,38	
740000 SUBVENTION EXPLOITATION	61 461,38		61 461,38	
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	146 952,89		146 952,89	
781500 REPRIS PROV RISQ ET CH EXPLOIT	146 952,89		146 952,89	
Autres produits	19 110,81		19 110,81	
708000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	5 432,80		5 432,80	
708010 REFACTORATION TICKETS RESTAURA	3 256,00		3 256,00	
708100 CONVENTION BESTEK - STRATECH 2	900,00		900,00	
708500 PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FAC	1 729,00		1 729,00	
708510 PORT ET ACCESSOIRES FACT SANS	2 150,21		2 150,21	
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	5 642,80		5 642,80	
Total des produits d'exploitation (I)	8 086 332,26		8 086 332,26	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat mat. 1ère et autres appro.	5 413 409,19		5 413 409,19	
601100 MATIERES PREMIERES	1 874 522,45		1 874 522,45	
601200 MATIERES SOUS TRAITEES	1 638 483,20		1 638 483,20	
601300 ACHATS EXPORT CEE	807 509,85		807 509,85	
601310 ACHATS EXPORT H. CEE	2 809,21		2 809,21	
601320 PRESTATIONS EXPORT	54 731,09		54 731,09	
601340 ACHATS EXPORT H. CEE - AUTOLIQ	1 002 992,42		1 002 992,42	
602220 PRODUITS D ENTRETIEN	1 978,30		1 978,30	
602600 EMBALLAGES	30 382,67		30 382,67	
Variation de stock (mat. 1ère et autre appro.)	-117 703,97		-117 703,97	
603100 VARIAT STOCK MAT PREM ET FOUR	-117 703,97		-117 703,97	
Autres achats et charges externes	983 334,93		983 334,93	
604300 CONVENTION BESTEK-STRATECH	79 841,00		79 841,00	
604400 CONVENTION BESTEK-HELIOT	195 000,00		195 000,00	
606101 EDF	82 760,77		82 760,77	
606102 FIOUL	5 490,00		5 490,00	
606103 GAZ	18 904,24		18 904,24	
606104 CARBURANT	1 983,56		1 983,56	
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	32 452,66		32 452,66	
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	16 366,46		16 366,46	
613000 LOCATIONS	600,00		600,00	
613210 LOCATION LOCAL	69 726,43		69 726,43	
613220 LOCATION APPARTEMENT ST YON	8 682,21		8 682,21	
613510 LOCATION XEROX COPIEUR	15 809,40		15 809,40	
613530 LOCATION BOUTEILLES	6 423,73		6 423,73	
613560 LOCATION VOITURE	2 355,88		2 355,88	
613580 LOCATION TELEPHONE	3 249,00		3 249,00	
613590 LOCATION CONTENEUR	1 842,72		1 842,72	
615200 ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIER	13 581,20		13 581,20	

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	En valeur	En %
615210 ENTRETIEN VITRERIE	1 717,68		1 717,68	
615230 TELESURVEILLANCE	1 485,25		1 485,25	
615240 ENTRETIEN ALARME	5 135,32		5 135,32	
615250 VERIFICATION APPAREILS LEVAGE	2 745,56		2 745,56	
615260 ENTRETIEN LOCAUX	15 416,00		15 416,00	
615500 SUR BIENS MOBILIERS	7 929,57		7 929,57	
615520 ENTRETIEN VEHICULE	1 215,21		1 215,21	
615600 MAINTENANCE	11 798,74		11 798,74	
616000 PRIMES D'ASSURANCE	20 078,71		20 078,71	
616100 MULTIRISQUES	8 757,85		8 757,85	
616300 ASSURANCE TRANSPORT	15 273,24		15 273,24	
616400 RISQUES EXPLOITATION	739,62		739,62	
616600 COMMISSIONS GARANTIE PGE CIC	760,13		760,13	
616700 ASSURANCE CARDIF L. HELIOT	2 004,16		2 004,16	
618000 DIVERS	402,98		402,98	
618100 DOCUMENTATION GENERALE	2 920,93		2 920,93	
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE	41,93		41,93	
622200 COMMISSIONS ET COURTAGE SUR VE	38 829,10		38 829,10	
622600 HONORAIRES	8 550,00		8 550,00	
622601 HONORAIRES TR	1 915,70		1 915,70	
622620 HONORAIRES VERIFICATIONS ELECT	1 393,00		1 393,00	
622625 HONORAIRES CCI ESSONNE	2 250,00		2 250,00	
622640 HONORAIRES LA SOLUTIONS FORMAL	60,00		60,00	
622650 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	11 200,00		11 200,00	
622670 HONORAIRES AYMING	10 128,20		10 128,20	
622680 HONORAIRES ADP	8 826,79		8 826,79	
622690 HONORAIRES AVOCAT	8 845,00		8 845,00	
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	180,06		180,06	
622800 DIVERS	1 471,00		1 471,00	
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	11,15		11,15	
623300 FOIRES ET EXPOSITIONS	1 138,00		1 138,00	
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	85,64		85,64	
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	80,00		80,00	
623700 PUBLICATIONS	520,00		520,00	
624100 TRANSPORT SUR ACHATS	94 603,06		94 603,06	
624200 TRANSPORTS SUR VENTE	76 926,99		76 926,99	
625110 DEPLACEMENT B. CHAUDUN	6 979,36		6 979,36	
625140 DEPLACEMENT L. PATTARD	64,46		64,46	
625170 DEPLACEMENT S. CANTONI	383,40		383,40	
625190 DEPLACEMENT L. HELIOT	722,28		722,28	
625200 DEPLACEMENT A. MESBAHI	374,82		374,82	
625220 DEPLACEMENT S. AUCLAIR	4 495,78		4 495,78	
625260 DEPLACEMENT A. LEPAILLEUR	443,42		443,42	
625290 DEPLACEMENT A. TODORAN	3 854,43		3 854,43	
625300 DEPLACEMENT L. RINGUET	23,70		23,70	
625310 DEPLACEMENT JP FAUVARQUE	564,87		564,87	
625360 DEPLACEMENT D. VERNIER	9 648,95		9 648,95	
625700 RECEPTIONS	3 028,59		3 028,59	
626100 FRAIS POSTAUX	287,13		287,13	
626200 FRAIS TELECOMMUNICATION	7 758,71		7 758,71	
627800 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	22 821,20		22 821,20	
628100 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,..	1 378,00		1 378,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	36 867,12		36 867,12	
633300 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	8 955,30		8 955,30	
633500 VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE	5 188,49		5 188,49	
635110 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	14 162,19		14 162,19	
635130 AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 663,00		1 663,00	
635140 TAXE SUR LES VEHICULES SOCIETE	445,00		445,00	
635200 TAXES SUR CA NON RECUPERABLES	6 453,14		6 453,14	
Salaires et traitements	955 518,65		955 518,65	
641100 SALAIRES APPOINT. COMMIS. DE B	858 101,01		858 101,01	
641200 CONGES PAYES	9 305,04		9 305,04	
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS	68 075,00		68 075,00	
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 393,60		2 393,60	
641500 TICKETS RESTAURANTS	17 644,00		17 644,00	
Charges sociales	380 534,95		380 534,95	
645100 COTISATIONS A L'URSSAF	334 664,49		334 664,49	
645800 CHARGES SUR CP	31 489,22		31 489,22	
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	2 991,24		2 991,24	
648100 FORMATION PERSONNEL	11 390,00		11 390,00	

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	146 502,21		146 502,21	
681080 DOTATIONS AMORT. AUTR. IMMOBIL	5 038,93		5 038,93	
681135 DOTATIONS AMORT. INSTAL	15 634,76		15 634,76	
681154 DOTATIONS AMORT. MATERIEL INDU	16 480,48		16 480,48	
6811543 DOT AMORTISSEMENT SSDR 150	86 182,64		86 182,64	
681155 DOTATIONS AMORT. OUTILLAGE IND	6 903,21		6 903,21	
681157 DOTATION AMORTISS AGENC AMEN M	6 469,31		6 469,31	
681181 DOTATIONS AMORT. INSTALL. AGEN	1 605,35		1 605,35	
681183 DOTATIONS AMORT. MATERIELS BUR	8 187,53		8 187,53	
Sur immobilisation - dot. aux prov.				
Sur actif circulant : dot aux prov.				
Pour risques et charges : dot. aux prov	166 922,84		166 922,84	
681500 DOTAT. PROV. RISQ. CHARG. EXP	166 922,84		166 922,84	
Autres charges	8 518,90		8 518,90	
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	8 518,90		8 518,90	
Total des charges d'exploitation (II)	7 973 904,82		7 973 904,82	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	112 427,44		112 427,44	
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres VM et créances...				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change	55 333,65		55 333,65	
766000 GAINS DE CHANGE	55 333,65		55 333,65	
Produits nets sur cessions de VMP				
Total des produits financiers (V)	55 333,65		55 333,65	
Charges financières				
Dotations financières aux amort. et prov.				
Intérêts et charges assimilées	638,21		638,21	
661100 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	638,21		638,21	
Différences négatives de change	24 301,82		24 301,82	
666000 PERTES DE CHANGE	24 301,82		24 301,82	
Charges nettes sur cessions de VMP				
Total des charges financières (VI)	24 940,03		24 940,03	

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	30 393,62		30 393,62	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	142 821,06		142 821,06	

Détail des Comptes

PLASSYS - BESTEK

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2053)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	5 477,83		5 477,83	
770000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 477,83		5 477,83	
Produits except. sur opérations en capital	477 200,00		477 200,00	
775200 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	477 200,00		477 200,00	
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	482 677,83		482 677,83	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	24,83		24,83	
671200 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	24,83		24,83	
Charges except. sur opérations en capital	300 905,62		300 905,62	
675200 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 905,62		300 905,62	
Dotations except. aux amort. et prov.				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	300 930,45		300 930,45	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	181 747,38		181 747,38	
Participation des salariés aux Rt de l'ent (IX)				
Impôts sur les bénéfices * (X)	-113 738,00		-113 738,00	
699000 PRODUITS - CREDIT D'IMPOTS REC	-113 738,00		-113 738,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	8 624 343,74		8 624 343,74	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	8 186 037,30		8 186 037,30	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	438 306,44		438 306,44	